



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES Tel : 02 38 57 13 08 mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 4 septembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

12 septembre 2023 à 19h30

ORDRE DU JOUR:

- **◆** DELIBERATIONS:
- Approbation du PV du conseil précédent et élection du secrétaire de séance
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable m57 simplifiée au 1er janvier 2024
- Application de la fonaibilité des crédits pour la nomenclature M57
- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Clôture du budget 21205-lotissement des Trois Mares
- Intégration du résultat de clôture budget lotissement des Trois Mares au budget de la commune
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de l'année 2022
- Protection fonctionnelle des élus
- -Contrat de prestation de service pour l'entretien des Bouches incendie et Poteaux incendie par la société SUEZ EAU FRANCE
- Demande de subvention au département FAPO
- Référent déontologue
- **◆** QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Éric POILANE

